

Du refuge du Chardonnet au Lauzet

Parc national des Ecrins - Névache



Le Chardonnet (© S.Morattel)



Une étape en hauteur avec des beaux points de vues sur des massifs différents et prestigieux.

Peu après avoir contourné le verrou glaciaire du Chardonnet, le vallon s'aplatit subitement en une vaste zone humide, relique d'un ancien lac aujourd'hui comblé. Le sentier grimpe ensuite doucement pour déboucher sur la vallée de la Guisane. Après s'être laissé surprendre par les paysages, le randonneur rejoint l'alpage idyllique de l'Alpe du Lauzet surplombé par l'aiguille éponymes et les grandes falaises de Roche Robert et Roche Colombe. Un petit coin de paradis où les bouquetins ne sont jamais loin !

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 4 h

Longueur : 8.7 km

Dénivelé positif : 428 m

Difficulté : Moyen

Type : Etape

Thèmes : Flore, Géologie, Lac et glacier

Itinéraire

Départ : Refuge du Chardonnet

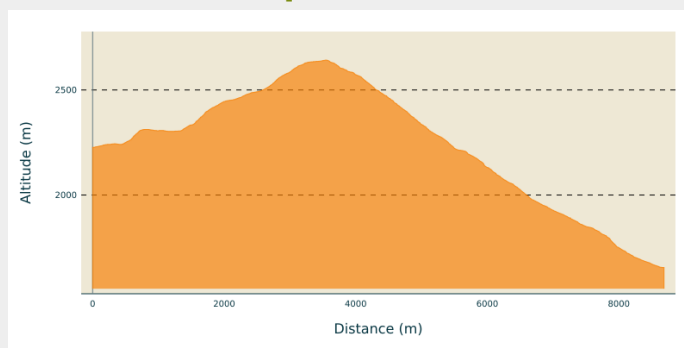
Arrivée : Le Lauzet

Balisage :  GR

Communes : 1. Névache

2. Le Monétier-les-Bains

Profil altimétrique



Altitude min 1655 m Altitude max 2643 m


Du refuge de Chardonnet, suivre le sentier sur ce replat herbeux jusqu'à ce qu'il se sépare en deux au niveau des passerelles (panneau).


1. Traverser la passerelle de droite et gravir ce petit raidillon. Le chemin passe devant le lac du Châtelard essentiellement herbeux et longe des blocs sur la gauche et des zones marécageuses en contrebas. Il remonte plus raide sur un petit passage avant de se radoucir. Il chemine ensuite facilement jusqu'au col du Chardonnet (2638m). La descente s'entame dans des cailloux, puis laisse le GR 57 qui part en balcon.
2. Après quelques passages un peu raides et aériens, le sentier est en lacets au dessus du vallon. À 2200m le sentier rejoint celui qui descend du col de la Ponsonnière pour ne former qu'un bon chemin le long du torrent du Rif au début, puis dans un alpage parsemé de blocs.
3. Le chemin arrive au-dessus des chalets de l'Alpe du Lauzet (panneau) qu'il laisse sur sa droite et continue en direction de la vallée. Suivre le sentier qui longe le torrent puis descend vers la route et le Pont de l'Alpe.

Sur votre chemin...



 Le Refuge du Chardonnet (A)

 Le marais d'altitude du Chardonnet, zone humide exceptionnelle (C)

 Les mines de graphites du Chardonnet (E)

 La Linaigrette de Scheuchzer (B)

 La Petite utriculaire (D)

 L'Alpe du Lauzet (F)

Toutes les infos pratiques

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Bouquetin des Alpes

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d'élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensibles au dérangement notamment en cas de survol à basse altitude. Dans leur fuite les risques d'accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d'éviter le survol de la zone à moins de 300m sol soit moins de 2830m d'altitude.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

Bouquetin des Alpes

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d'élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensible au dérangement notamment en cas de survol à basse altitude. Dans leur fuite les risques d'accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d'éviter le survol de la zone à moins de 300m sol soit moins de 3360m d'altitude.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

Bouquetin des Alpes

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d'élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensible au dérangement notamment en cas de survol à basse altitude. Dans leur fuite les risques d'accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d'éviter le survol de la zone à moins de 300m sol soit moins de 3300m d'altitude.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2350m.

Faucon pèlerin

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Faucon pèlerin.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Faucon pèlerin en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

En cas de survol merci de rester au-dessus de 2500m d'altitude à une distance de 300m sol.

Source



Parc national des Ecrins

<https://www.ecrins-parcnational.fr>

Sur votre chemin...



Le Refuge du Chardonnet (A)

Situé au pied des crêtes du Queyrellin et du Raisin, le refuge du Chardonnet est une halte incontournable du GR57 et constitue le camp de base idéal pour accéder aux grandes voies d'escalades du massif du Queyrellin.

Depuis ce refuge vous pourrez aussi bien rejoindre le Pont de l'Alple du Lauzet via le Col du Chardonnet, rejoindre la commune du Monétier-les-Bains via le col de Roche Noire (GR57), ou encore faire le grand tour des Cerces en direction du Col de la Ponsonniere et col des Rochilles via le GR57.

Crédit photo : Thibaut.Blais©OTHV



la Linaigrette de Scheuchzer (B)

Cette plante reconnaissable à son inflorescence duveteuse blanc pur, semblable à du coton effiloché, se rencontre dans les lieux humides d'altitude comme les marécages et les bords des lacs.

Crédit photo : Michel.Ducroux©OTHV



Le marais d'altitude du Chardonnet, zone humide exceptionnelle (C)

Le marais d'altitude du Chardonnet est un complexe exceptionnel d'habitats humides associant des marécages divers, des tourbières basses alcaline, tourbières de transition, plans d'eau et bas-marais. Ce sont des milieux d'une très grande valeur patrimoniale, possédant une grande richesse floristique avec de nombreuses espèces rares et protégées telles que le Jonc arctique et la Petite utriculaire, et faunistiques (insectes).

Crédit photo : Michel.Ducroux©OTHV



✿ La Petite utriculaire (D)

La petite utriculaire est une plante carnivore aquatique qui se rencontre dans les eaux stagnantes et marais tourbeux. Les fleurs, de petite taille, sont jaune pâle et portent un court éperon conique. Proche du seuil des espèces menacées, elle fait partie des espèces protégées.

Crédit photo : Meneerk Blem © Creative Commons



🕒 Les mines de graphites du Chardonnet (E)

Le graphite, dérivé du charbon, date de l'âge carbonifère (soit 300 000 millions d'années) et était utilisé pour la fabrication des mines de crayon et pour les charbons des moteurs électriques. La mine du Chardonnet constitue une des rares mines de graphite exploitées en France.

L'exploitation de la mine débuta dès 1824 avec des équipements rudimentaires : pelles, paniers, brouettes. C'est à partir des années 1909 que l'extraction devint plus importante avec l'installation de treuils l'utilisation de perforatrices et de pompes. La mine était accessible uniquement à pied, mais le minerai était quant à lui transporté en wagon jusqu'à la vallée de la Guisane par des câbles. La mine était alors dotée d'électricité et de baraquements.

On distingue encore les poteaux électriques et, à l'entrée de la galerie principale, la roue du câble servait à acheminer des wagons jusqu'à la vallée de la Guisane.

Crédit photo : Thibaut.Blais©OTHV



📍 L'Alpe du Lauzet (F)

L'Alpe du Lauzet est un hameau d'alpage planté à 1 940 m d'altitude, en dessous de l'Aiguillette du Lauzet, qui culmine à 2 717 m, sur la commune du Monétier-les-Bains. Le hameau est aligné à mi-pente afin d'éviter les avalanches qui se déchargent régulièrement dans le fond du vallon. Les quelques maisons servaient autrefois de lieu d'estive pour les habitants du Lauzet, dans la vallée de la Guisane. Sur la porte de la chapelle, une plaque indique que cinq personnes sont mortes ensevelies par une avalanche durant l'hiver 1892.

Crédit photo : © Parc national des Ecrins - Jean-Pierre Nicollet